

# **Hommage à Claude Louzoun**

par Jean-Pierre Martin

Ce soir, nous sommes là pour débattre de la création d'une université critique de psychiatrie, thème proposé par Claude, notre ami et camarade, décédé dans la matinée du 8 février 2014.

C'est donc, pour l'USP et tous ses amis et collègues, un temps d'hommage à des moments d'histoire commune.

Au nom du syndicat de la psychiatrie, je témoignerai du congrès de 1981, après le discours de Jacques Ralite à Sotteville-Les-Rouen, qui a été, pour moi, la première rencontre avec Claude. Nous nous sommes retrouvés au Cheval Bleu dans le soutien au mouvement de désinstitutionnalisation italien, puis dans la création de l'association Accueils avec Ginette Amado, et dans la création du CEDEP (comité européen droit éthique et psychiatrie) en 1989.

L'évolution du syndicat de la psychiatrie vers un syndicat de psychiatres publics-privés a été marquée, en particulier, par l'action de Claude avec Paul Machto, de la reconnaissance statutaire des praticiens temps partiels et de l'intégration des « ex-vacataires », tout en développant le programme européen Horizon d'insertion des patients dans l'économie solidaire.

La suite a été celle de la Résistance à la dégradation de la psychiatrie publique de secteur et singulièrement de la marginalisation de la psychothérapie institutionnelle. Notre passé militant aux organisations post-soixante-huitardes a mis en évidence une conjonction de réflexions et d'actions qui faisaient de la psychiatrie un enjeu politique face à la montée du néolibéralisme, et de défense d'une pensée critique qui a été articulation entre l'USP, Pratiques de la Folie et CEDEP.

Claude, responsable de la collection Erasme aux Editions ERES, publiait nos écrits, puis à partir des années 98 avec Rhizome et les séminaires de l'ORSPERE, la précarité sociale a mobilisé et traversé toutes nos pratiques. Les échanges sur nos pratiques réciproques ont été le cœur de la résistance.

Les agressions du tout sécuritaire du sarkozisme nous ont mobilisés dans les « 39, Non à la politique de la Peur », puis « Mais c'est un Homme ». La question de la place du juge dans les internements, décision du 26 novembre 2010 du Conseil constitutionnel, véritable révolution culturelle pour tous, a été la source d'un conflit dur avec les 39 et d'une séparation qui n'a pas abouti au divorce.

La question qui obsédait Claude était de nous réunir à nouveau pour une université critique de la psychiatrie, question délicate qui suppose un projet partagé et non la seule addition d'initiatives multiples. C'est le point d'interrogation où nous en sommes à ce jour, et que nous souhaitons aborder ce soir pour tenter d'aller de l'avant.

Pour l'engager, comme nous l'avons commencé à Pratiques de la Folie en novembre 2012 avec l'Utopie Concrète et le traitement des risques de Robert Castel, le témoignage vécu des pratiques avec Claude nous est apparu comme éclairant de la rudesse de la tâche à affronter ensemble.

Je laisse donc la parole à tous ceux qui souhaitent intervenir.